

# HISTOIRE LOCALE

Bientôt réédité

## NOTRE-DAME DE MARSAT

NOUVELLE SERIE

« *L'humble Parthénon n'allait pas tarder à se transformer en un important monastère de Bénédictines* »

Ce livre, doté d'illustrations, est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 2 660 titres à ce jour. « Rompant avec la tradition orientale qui faisait de la vie monastique un acheminement à la vie cénobitique et du couvent un marche-pied vers l'ermitage, où, dans l'isolement de sa cellule, l'anachorète poursuivait son perfectionnement sous le seul regard de Dieu, saint Benoît avait fait de son monastère une école de sanctification constituée sur le principe de la vie commune et de l'obéissance aveugle à une autorité élue en qui résidait toute la fortune comme tout le pouvoir.

Culte spécial voué à Notre-Dame de Marsat par l'Auvergne tout entière

Par Georges SALVY

La commune de Marsat, qui est située dans le département du Puy-de-Dôme, canton de Riom-Ouest, comme Châteaugay, Enval, Malauzat, Mozac et Volvic, était mentionnée dans les textes les plus anciens sous l'appellation de *Martiacus (villa)*, *ecclesia de Marziaco* ou *Marzacum*. Elle possédait, dès le VI<sup>e</sup> siècle, un petit sanctuaire dédié à la sainte Vierge, si l'on en croit Grégoire de Tours qui l'avait visité. Et celui que l'on a appelé « le père de l'histoire nationale » précise même que l'oratoire contenait déjà à cette époque

les reliques de la Vierge : « *In Oratorio Marciacensis domus, Virginis Reliquiae continentur.* » C'est le culte spécial voué à Notre-Dame de Marsat par l'Auvergne tout entière, à partir du VI<sup>e</sup> siècle, qui donna une dimension exceptionnelle à cette localité. La fondation du Parthénon, monastère des « gardiennes des reliques de la Vierge conservées dans l'oratoire de Marsat », fut plus tardive et un peu antérieure à celle de l'abbaye de Mozac (orthographié aussi Mauzat, Mozat, Mauzac) par saint Calmin, comte d'Auvergne, sous Childéric II, mais ces deux établissements auront des liens de plus en plus forts au fil des siècles quand ils seront soumis à la règle bénédictine.



Enveloppé dans ce moule, l'humble Parthénon qu'avait rêvé saint Priest pour garder les reliques de la Vierge Marie, n'allait pas tarder à se transformer en un important monastère de Bénédictines, reflet de l'abbaye des Bénédictins de Mauzat et qui, à son image et sous sa dépendance, substituerait bientôt à la vie silencieuse et sans histoire des ordres pauvres, l'éclat rayonnant, mais périlleux, que le faste de l'existence, le prestige du nom, de la puissance et de la richesse projetèrent au Moyen Âge sur les maisons conventuelles féodales, en attendant que leur lustre éphémère s'abîmât dans la plus lamentable des décadences. »

Fondation, par Louis XI, d'une chapelle dans l'église de Marsat

Cette monographie est divisée en six chapitres. Le premier, consacré à l'origine du culte de la Sainte-Vierge à Marsat, s'ouvre sur les rapports d'une grande intensité qui se sont tissés dès le début de notre ère entre les croyants et la Vierge et, plus particulièrement, entre les fidèles de Marsat et Marie, dont la statue noire « appartient au style roman auvergnat et date du début du XII<sup>e</sup> siècle ». Georges Salvy relate la visite à l'oratoire de Grégoire de Tours au VI<sup>e</sup> siècle et évoque les premiers ordres monastiques en Auvergne... Dans le deuxième chapitre, l'auteur décrit la fondation du Parthénon de Marsat, destiné à favoriser la dévotion de Marie à Marsat ; son origine se trouve aussi dans la condition difficile de la femme en ces temps troublés de l'évangélisation chrétienne face à la barbarie : action exemplaire de saint Priest, évêque de Clermont (fin du VI<sup>e</sup> siècle), qui fut massacré sur l'ordre du sauvage comte Hector, création du Parthénon et de l'abbaye de Mauzat. Le troisième chapitre, chargé de bruit et de fureur, montre la région envahie par les Sarrasins, « les rois de la mer », et les Normands qui, maîtres de Clermont, assiégèrent Riom et en furent arrachés, selon la légende, par une intervention miraculeuse que l'on attribua à Notre-Dame de Marsat. Le quatrième chapitre concerne la fondation par Louis XI d'une chapelle dans l'église de Marsat, en 1465, dans le contexte de la Ligue du bien public et du conflit entre le souverain et les Grands et cet hommage est présenté comme une reconnaissance officielle due à la Vierge. Le cinquième chapitre a trait à l'ère des défaillances (XVI<sup>e</sup> siècle) et à la fidélité de la ville de Riom et le sixième au « déclin » (XVII<sup>e</sup> siècle).

UNE COLLECTION  
UNIQUE EN FRANCE  
DE 2661 TITRES

36 TITRES SUR LE  
PUY-DE-DÔME

Renseignements au  
03 23 20 32 19

# HISTOIRE DE NOTRE-DAME DE MARSAT

**Q**uand la foi éclaire l'histoire, les événements rapportés prennent un éclat singulier : c'est le cas pour cet ouvrage sur Notre-Dame de Marsat, qui concerne aussi, en partie, la localité elle-même et la région d'Auvergne (Riom en particulier) et à travers lequel la légende côtoie parfois une réalité précise et datée. Le culte voué à la Vierge, fut, en effet, un élément déterminant du passé de ces lieux et ce depuis l'évangélisation chrétienne (attestation par Grégoire de Tours de l'existence d'un oratoire dédié à la mère du Christ dès le VI<sup>e</sup> siècle) jusqu'à l'époque contemporaine, même si le Parthénon de Marsat, fondé avant l'abbaye de Mauzat (ou Mozac), a délaissé, au XVIII<sup>e</sup> siècle, « l'entretien de la dévotion mariale à laquelle il avait été consacré ». Avant cette période funeste, cependant, quelle ère de rayonnement et de ferveur agissante pour ces deux établissements liés par le respect de la règle bénédictine ! Ne dit-on pas que la ville de Riom qui allait être incendiée par les Normands en fut subitement débarrassée pour une raison mystérieuse que l'on interpréta comme la manifestation de la puissance tutélaire de Notre-Dame de Marsat, répondant aux vœux des Riomois ?

Fait légendaire ou non, cette conclusion miraculeuse, fêtée ensuite tout au long des siècles, correspond tout à fait au symbole protecteur représenté par la Vierge noire et par le Parthénon, qui a été fondé pour assurer la pérennité du culte marial, mais aussi pour veiller sur le sort des femmes, premières victimes des époques marquées par les guerres et les invasions. Un souverain comme Louis XI attribuait même à Notre-Dame de Marsat des pouvoirs très étendus, puisqu'il considéra que l'influence de la Vierge avait été déterminante dans le succès de sa politique face aux princes ligüés contre lui qui évacuèrent sa fidèle ville de Riom. Malgré ce renom et cette dévotion (fêtes et pèlerinages), il y eut « des défaillances », provoquées par le Concordat de 1516 (nomination, par le roi, des évêques, archevêques et abbés) et les guerres de Religion ; mais quand la peste éclata en 1628, « ce fut vers la Vierge que se tendirent toutes les mains » et toutes les paroisses environnantes « entreprirent un exode pieux vers la Madone des Montagnes ».

Réédition du livre intitulé **Notre-Dame de Marsat**, paru en 1913.

Réf. : 1067-2661. Format : 14 x 20. 238 pages. Prix : 29 € Parution : août 2007.

*Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution*  
XX

Retrouvez  
**LE LIVRE D'HISTOIRE**  
sur Internet...  
  
<http://www.histo.com>

Bulletin  
de  
souscription

**Le Livre d'histoire**

à retourner à : 17, rue de la Citadelle  
02250 Autremencourt  
Tél. 03 23 20 32 19



Parution août 2007  
1067-2661

Nom .....

Adresse .....

.....

.....

### JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire  Par C.C.P.  Par mandat  Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le : | | | | | Téléphone (obligatoire) : | | | | | | | | Signature : \_\_\_\_\_

Je commande « HISTOIRE DE NOTRE-DAME DE MARSAT » :

ex. au prix de 29 € .....

**FRAIS DE PORT** : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 € .....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2007 (324 pages)  
- 2 554 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à ....., le .....

**TOTAL :**

**TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.**

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.